

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **JEUDI 9 AVRIL 2019**

Présents :

Mme DI LUCCA Valérie, Maire, M. FOUCHER Jean-Luc, Mme JOUANNET-LEFRANC Claude, M. GOUSSARD Alain, M. PAILLEAU Stéphane, M. MESLARD Philippe, M. CHERAMY Damien, M. WISSOCQ Eric, M. MOREAU Benoist, Mme JUTEAU Gisèle, M. DARMIGNY Bertrand, M. BESNARD Xavier.

Absent excusé sans pouvoir :

Absent excusé M. COLLARD Sylvain, pas de pouvoir.

*Est nommé secrétaire de séance : Mme. LELIARD Sabrina*

- **Le compte-rendu** de la séance du 29/01/2019 est soumis à l'assemblée, n'appelant pas de remarques, il est adopté à l'unanimité.

- **Les votes du compte administratif communal 2018 et du compte de gestion communal 2018 sont reportés**

- **Les votes du compte administratif Eau-assainissement 2018 et du compte de gestion Eau-assainissement 2018 sont reportés.**

La communauté de communes envisage d'augmenter les taux de 12%. Dans le cas où le FPIC serait diminué de moitié, l'augmentation des taxes serait moindre. Cette taxe versée à la communauté de communes doit être reversée en partie aux communes. La commune reçoit 9000 euros, ce qui ferait 4500euros.

La part des communes pourrait être amenée à disparaître.

- **Vote des taxes communales 2019**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 09 avril 2019 pour une réunion ordinaire et le vote des opérations budgétaires du Budget Commune.

**Le Conseil Municipal,**

**DÉCIDE, à l'unanimité,** le maintien des taux des taxes communales comme suit :

TAXES	TAUX	PRODUITS
TH	8.48%	48 684€
TFB	16.06%	73 507€
TFNB	32.53%	59 855€

Soit un produit fiscal attendu de 182 046€

- **Vote des subventions aux associations**

Après avoir rappelé le soutien technique apporté aux associations : mise à disposition et entretien des infrastructures et pris connaissance des bilans financiers régulièrement présentés en Assemblées générales, le conseil Municipal décide, à l'unanimité de maintenir les subventions aux associations 2019 comme suit :

**Club de l'amitié : 275€**

**Anciens combattants Prisonniers de guerre : 275€**

**La Gauloise : 275€**

**Familles rurales : 275€**

**GAUMESVIT : 275€**

**AMSTRAGRAM : 275€**

**La croix rouge française : 15€**

**La prévention routière 28 : 15€**

**Le comité contre la mucovicirose : 15€**

**L'amicale des donneurs de sangs : 15€**

**L'association neuro psy Juvénile de Bonneval : 15€**

**L'association des paralysés de France : 15€**

**La ligue contre le cancer : 15€**

**SOIT UN TOTAL DE 1830€ qui sera intégré au budget primitif 2019 au compte 6574.**

Mme Sabrina LELIARD, Ms Bertrand DARMIGNY, Damien CHERAMY et Jean-Luc FOUCHER ne participent pas au vote.

**Le Conseil Municipal,**

**APPROUVE, à la majorité de 9 Pour** Mme Valérie DI LUCCA, Mme Claude JOUANNET-LEFRANC, M. Alain GOUSSARD, M. Stéphane PAILLEAU, M. Eric WISSOCQ, M. Xavier BESNARD, M. Philippe MESLARD, M. Benoist MOREAU, Mme Gisèle JUTEAU, le maintien des subventions aux associations.

#### **- Vote du Budget Primitif de la commune 2019**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 09 avril 2019 pour une réunion ordinaire et le vote des opérations budgétaires du Budget Commune.

Madame Valérie DI LUCCA, Maire, présente au conseil le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2019 qui a été étudié avec la commission des finances.

Après lecture et vote, ce budget est équilibré tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement, il est ADOPTÉ à l'unanimité.

**Le conseil municipal, APPROUVE , à l'unanimité,** le Budget Principal 2019 de la commune.

#### **- Vote du Budget Eau-assainissement communal 2019**

Le Conseil Municipal,s'est réuni le 09 avril 2019 pour une réunion ordinaire et le vote des opérations budgétaires du Budget Eau-Assainissement.

Madame Valérie DI LUCCA, Maire, présente au conseil le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2019 qui a été étudié avec la commission des finances.

Après lecture et vote, ce budget est équilibré tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement, il est ADOPTÉ à l'unanimité.

**APPROUVE, à l'unanimité de 10 Pour** Mme Valérie DI LUCCA, M. Jean-Luc FOUCHER, Mme Claude JOUANNET-LEFRANC, M. Alain GOUSSARD, Mme Sabrina LELIARD, M. Xavier BESNARD, M. Philippe MESLARD, Mme Gisèle JUTEAU, M. Stéphane PAILLEAU, M. Damien CHERAMY, **3 abstentions** M. Benoist MOREAU, M. Bertrand DARMIGNY, M. Eric WISSOCQ.

#### **- Le legs CHRISTILLIN**

**Le Conseil Municipal, DÉCIDE à l'unanimité d'accepter le legs de Monsieur CHRISTILLIN et autorise Madame La Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

**DECIDE, à l'unanimité d'accepter le legs CHRISTILLIN.**

Les frais de notaire s'élèveront à 5000 euros environ.

#### **Questions diverses :**

Le Conseil Municipal est informé

- de l'état des travaux du cimetière; ils devraient être terminés la semaine prochaine.
- de l'état des travaux à la boulangerie; le désamiantage est terminé, la plomberie ancienne est déposée. Dans une quinzaine de jours la grange sera démolie et une nouvelle porte sera installée.
- que Le Chaudron Gaulois devrait réouvrir prochainement.

- d'un problème d'éclairage public sur la rue de la Chardonnière et la rue des Perdreaux. Cela s'explique par les secteurs d'éclairage.
- de nombreuses pertes de compétence, notamment celle de l'eau.
- d'un problème de facturation de l'eau pour les exploitants agricoles.
- du mauvais état du chemin entourant l'église; proposition est faite de refaire une émulsion.
- de l'augmentation des taxes d'ordures ménagères de 2%.
- d'un problème avec l'ancien château d'eau de Plancheville; Mme Valentini a informé la mairie qui a fait installer des barrières de sécurité. De nombreux messages ont été échangés, mails et textos, des travaux de sécurisation ont été faits.

L'assurance Groupama prend le relais pour la suite.

- M. CHERAMY a souhaité évoquer l'avenir de la commune compte tenu des récentes réformes qui touchent les communes rurales durement.

**Le Conseil Municipal prend fin à 21h50**

La Maire  
Valérie DI LUCCA.